



landbouw, natuur en
voedselkwaliteit



Vers l'aménagement durable et la mise en valeur des forêts secondaires tropicales en Afrique anglophone

La proposition d'action de Nairobi

**Tiré des résultats de l'atelier sur l'aménagement des forêts
secondaires tropicales en Afrique:
réalité et perspectives
Nairobi, Kenya, 9–13 décembre 2002**

**Rome, Italie
octobre 2003**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra comporter des indications précises sur l'objet et l'étendue de la reproduction, et être adressée au Directeur de la Division des Publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

© FAO 2003

Photo de couverture par H. Simons
Photos à l'intérieur du texte par Coert Geldenhuys

Table des matières

I	CONTEXTE	1
	Aperçu général	1
	L'atelier de Nairobi	2
	Objectifs de l'atelier	3
	Etat d'avancement de la Proposition de Nairobi	4
II	LES FORÊTS SECONDAIRES TROPICALES EN AFRIQUE	4
	Etat et importance	4
	Définition et typologie	6
III	QUESTIONS CLES	9
	Questions de politique et questions institutionnelles	10
	Questions sociales et économiques	12
	Questions techniques et écologiques	13
	SIGLES	16
	CONTACTS	16

I. CONTEXTE

Aperçu général

Les forêts secondaires –forêts nées à la suite de défrichements (voir chapitre II) – sont des éléments de plus en plus importants des paysages des tropiques, et couvrent, dans de nombreux pays, une superficie bien plus vaste que les forêts primaires. En Afrique, selon la définition utilisée, on trouve de 90 millions¹ à 313,3 millions² d'hectares de forêts secondaires, ce qui représente entre 6,4 % et 22,3%³ des forêts tropicales de la planète. Les forêts secondaires offrent toute une gamme de produits et services qui peuvent contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques -en particulier dans les zones rurales-, à la protection des bassins versants, à la lutte contre l'écoulement de surface et l'érosion des sols, et la production de bois commercial et de produits forestiers non ligneux. Si les forêts secondaires sont bien gérées, elles peuvent – dans des conditions favorables- alléger la pression sur les forêts primaires résiduelles, et de ce fait, conserver efficacement la biodiversité et les ressources génétiques. Plus récemment, le potentiel de fixation du carbone dans l'atmosphère de cette ressource est devenu un thème important qui est examiné dans les tribunes internationales du monde entier.

Pour réaliser leur potentiel, les forêts secondaires doivent être gérées dans une optique durable. Malheureusement, on ne s'est pas soucié suffisamment de la gestion de cette ressource aux échelons local, national et international. Il faut se pencher sur les facteurs socio-économiques responsables de la formation des forêts secondaires, sur les interactions entre les forêts secondaires et

¹ En fonction de la définition de "forêts secondaires", les superficies potentielles estimées de forêts secondaires tropicales en Asie et en Amérique latine étaient respectivement de 87, 5 et 165 millions d'hectares (FAO 1996).

² Emrich, A., Benno Pokorny et Cornelia Sepp. 2000. The Significance of Secondary Forest Management for Development Policy. Publié par GTZ/TOB/TWRP. Série TOB n°. FTWF-18e. Eschborn.

³ Iremonger, S., C. Ravilious, T. Quinton, 1997. "A statistical analysis of global forest conservation". Source: Centre mondial de surveillance de la conservation (WCMC).

d'autres types d'utilisation des terres (systèmes de production agricole et d'élevage), et sur les bienfaits environnementaux que la ressource peut offrir. En particulier il faut formuler des politiques bien conçues, soutenues par des réglementations juridiques adéquates, et instaurer un cadre institutionnel propice. C'est dans ce contexte qu'une série d'ateliers régionaux (Amérique tropicale, Asie tropicale et Afrique) a été mise au point.

L'Atelier de Nairobi

La proposition de Nairobi est l'aboutissement des efforts communs des participants de l'atelier international sur *"Aménagement des forêts secondaires tropicales en Afrique: réalité et perspectives"* tenu au Centre mondial de l'agroforesterie (CIRAF) de Nairobi (Kenya) du 9 au 13 décembre 2002. L'atelier a été organisé par la FAO, GTZ et EC-LNV, en collaboration avec le CIFOR et le Centre mondial d'agroforesterie.

L'atelier de Nairobi, axé sur l'aménagement des forêts secondaires en Afrique anglophone, a été le premier de deux ateliers dans la région. Le deuxième atelier sera orienté sur les pays d'Afrique francophone et se tiendra à Douala (Cameroun) du 17 au 21 novembre 2003. Les deux ateliers internationaux en Afrique font partie d'un cadre plus vaste d'ateliers régionaux, dont Pucallpa au Pérou (juin 1997) pour l'Amérique tropicale⁴, et Samarinda en Indonésie (avril 2000) pour l'Asie tropicale⁵. Les 4 ateliers aboutiront à une vue d'ensemble de l'état et de l'importance des forêts secondaires tropicales du monde, des priorités et stratégies recommandées pour la gestion durable de cette ressource, et de l'appui national et international nécessaire.

⁴ "Atelier international sur l'état actuel et potentiel de la gestion et de la mise en valeur des forêts secondaires tropicales en Amérique latine", par le Traité de Coopération de l'Amazone (TCA), la Commission sur les Forêts d'Amérique centrale (CCAB), GTZ, & EC-LNV. Pucallpa (Pérou). Juin 1997.

⁵ "Atelier international sur les forêts secondaires tropicales en Asie – Réalité & perspectives", par CIFOR, GTZ, & EC-LNV. Samarinda (Indonésie). Avril 2000.

L'atelier de Nairobi a vu la participation de 30 personnes provenant de 15 pays d'Afrique anglophone: Afrique du Sud, Botswana, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Etaient présents en outre des représentants de l'Allemagne, de la Finlande, et des Pays-Bas, et des représentants des organisations internationales de développement, telles que OAB, CIFOR, FAO, CIRAF et IPGRI. Parmi les participants figuraient des scientifiques et des experts de terrain des organisations (forestières) gouvernementales et non gouvernementales appartenant à diverses disciplines.

Avant l'atelier, les représentants de chacun des pays parrainés ont préparé un rapport par pays et des experts ont été invités à présenter des communications thématiques sur les questions de politique/institutionnels, sociales/économiques et écologiques/techniques liées à l'aménagement des forêts secondaires. Ces articles sont rassemblés dans les actes de l'atelier⁶.

Objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour objectifs:

- Recueillir des informations et des connaissances sur l'état actuel, la nature et l'étendue des forêts secondaires tropicales en Afrique anglophone.
- Evaluer l'importance écologique, économique et sociale des forêts secondaires tropicales de la région.
- Identifier la dynamique (causes sous-jacentes, processus, modes d'utilisation) portant à leur formation et transformation.

⁶ FAO – EC NLV – GTZ – CIFOR – CIRAF. 2003. Actes de l'Atelier sur les forêts secondaires tropicales en Afrique: réalité et perspectives; Nairobi (Kenya), 9 – 13 décembre 2002 (sous presse).

- Faire le point des politiques, connaissances actuelles et expériences pratiques liées à l'aménagement des forêts secondaires.
- Evaluer les principaux obstacles, besoins et possibilités de développement ultérieur de l'aménagement des forêts secondaires.
- Définir les priorités d'aménagement, de politique et de recherche et recommander les mesures immédiates à prendre pour le développement et l'application à plus vaste échelle des options d'aménagement durable des forêts secondaires.

Etat d'avancement de la Proposition de Nairobi

Les observations et questions de cette proposition concernent les pays d'Afrique anglophone. Elles se fondent sur les expériences et opinions des participants de ces pays durant l'atelier. La pertinence et l'applicabilité de ces résultats n'ayant pas encore été évaluées pour toute l'Afrique tropicale, il convient donc de les prendre en compte dans l'examen de cette proposition. Après la deuxième réunion pour les pays francophones (Cameroun, novembre 2003), une explication plus exhaustive pourra être fournie et sera résumée dans une proposition générale d'action pour l'Afrique.

II. LES FORÊTS SECONDAIRES TROPICALES EN AFRIQUE

Etat et importance

Dans la plupart des pays d'Afrique anglophone, on ne connaît ni l'étendue des forêts secondaires, ni la superficie par type de végétation. Certains inventaires ont été réalisés par le passé, mais les données portent le plus souvent sur l'extraction du bois d'œuvre et ne concernent que les essences de valeur commerciale. A cause de la grande fragmentation des paysages dans divers pays africains,

il est difficile de délimiter des frontières entre les types de végétation (certains ne couvrent que quelques hectares), ce qui rend la précision des évaluations difficile.

Les communautés rurales tirent de nombreux avantages des produits et services des forêts secondaires (voir tableau 1). Leurs moyens d'existence dépendent de cette ressource pour de multiples raisons. Dans les zones plus arides, le bois de feu est un produit important tiré des forêts secondaires, que ce soit à des fins de subsistance ou pour des raisons commerciales. A cet égard, la capacité de régénération et de rejet des essences de forêts secondaires sont très appréciées. De nombreuses zones rurales manquent d'installations médicales modernes et les gens dépendent en grande partie des médicaments traditionnels qu'ils puisent dans les forêts secondaires pour se soigner. Le potentiel agricole après la jachère, tiré de l'amélioration des caractéristiques et de la fertilité des sols, est un autre élément important des forêts secondaires. En dépit de la quantité de savoirs traditionnels et d'expérience pratique des communautés rurales habitant ces forêts, la demande croissante de terres et les conflits fonciers ont souvent abouti à la dégradation ultérieure des forêts secondaires.

Avec la disparition des forêts primaires, les sociétés d'exploitation forestière misent de plus en plus sur les forêts secondaires pour l'extraction du bois d'œuvre. Par exemple, au Ghana, 70% du bois exporté provient des forêts secondaires, renforçant l'importance économique de cette ressource dans la production de recettes en devises. Malheureusement, la récolte du bois est encore souvent conduite de manière destructive et la superficie abattue est largement supérieure à la superficie restaurée.

L'importance écologique des forêts secondaires est encore sous-estimée, mais il est fait état du potentiel de lutte contre l'érosion et le ruissellement de surface, d'aménagement des bassins versants et de fixation du carbone.



Produits médicinaux tirés de l'écorce des forêts et terres boisées, Marché des plantes médicinales de Durban, Afrique du Sud.

L'aménagement des forêts secondaires devrait faire partie intégrante de la conservation et de l'utilisation durable de tous les types de forêts. Toutefois, ces forêts exigent des directives et des principes différents de ceux des forêts relativement peu perturbées, en particulier si la régénération de la végétation est lente ou entravée. Malheureusement, l'aménagement des forêts secondaires de la plupart des pays africains n'a pas été suffisamment considéré et est rarement inscrit dans le cadre de systèmes ou plans de gestion forestière. Néanmoins, dans divers pays, les forêts secondaires suscitent un intérêt nouveau et des efforts appréciables de recherche -développement ont été lancés.

Définition et typologie

La définition suivante de forêts secondaires tropicales a été proposée à l'atelier de Nairobi:

Forêts qui se régénèrent en grande partie par mécanismes naturels à la suite d'une importante perturbation (humaine et naturelle) de la végétation forestière originale, à un moment donné ou sur une période prolongée, et présentant une grande différence de structure forestière et/ou de composition des essences par rapport aux forêts primaires voisines sur des sites analogues.

Tableau 1: L'importance des forêts secondaires en Afrique

Importance écologique • Alléger la pression sur les forêts primaires • Contribuer à la biodiversité • Contribuer au maintien des ressources génétiques • Améliorer la fertilité et la structure des sols • Réduire le ruissellement et l'érosion du sol • Restaurer le micro-climat • Réguler l'écoulement et la qualité de l'eau • Offrir un habitat aux animaux de la forêt • Piéger le carbone Importance socio-économique • Revenu et emploi • Matériel génétique d'essences utiles • Nombreuses essences forestières à croissance rapide et à multiples usages • Capacités de régénération et de rejet de nombreuses essences forestières • Sites pour des systèmes agroforestiers polyvalents • Débouchés pour les petites entreprises et le commerce forestiers • Nombreux usages spécifiques: ◆ Bois de feu et charbon de bois ◆ Bois de construction à usage domestique ◆ Bois d'œuvre et autres produits d'exportation ◆ Produits forestiers non ligneux (ex. médicaments, aliments, artisanat) ◆ Bambou et rotin ◆ Protéines animales ◆ Fourrage
--

Les éléments clés suivants ont été identifiés:

- La perturbation est due à l'intervention de l'homme ou à des acteurs naturels (sécheresses, gros troupeaux et incendies)
- La perturbation est un phénomène unique ou cumulé.
- La perturbation est importante, même si les critères et les seuils de perturbation (repousse spontanée et stades, grande différence de structure et/ou de composition des essences) doivent être établis au niveau des pays ou des régions
- La repousse est essentiellement naturelle, même en présence de quelques plantations
- La végétation secondaire ayant le potentiel de se transformer en une forêt (claire ou dense) entre également dans le cadre de cette définition.

Les terres boisées sont un type de végétation dominant en Afrique. On ne sait pas exactement s'il s'agit de formations secondaires ou non. Déterminer l'ampleur de la perturbation dans ce type de végétation est plus complexe que dans les forêts fermées où la détérioration est plus manifeste. Comparativement, les terres boisées contiennent moins d'essences, ce qui signifie que les changements intervenus dans la composition des essences sont plus difficiles à mesurer. Les aspects structurels subissent en outre une influence moindre que dans les forêts denses, multistrates. Toutefois, si la fréquence et l'intensité de perturbation dans les forêts ouvertes sont trop élevées, elles peuvent avoir un effet négatif sur la production de semences et la fécondité des essences forestières, et se traduire par une baisse de la régénération et une ultérieure dégradation de cette importante ressource.

La définition ci-dessus considère également la végétation secondaire qui peut se transformer en terre boisée ou en forêt. Il existe plusieurs cas documentés de prairies et de formations arbustives qui sont

devenus des savanes boisées et des forêts ouvertes après la mise en œuvre de mesures de protection contre les feux. La définition de forêt secondaire devrait probablement être élargie pour inclure ces types de végétation de manière plus appropriée, où les herbages et formations arbustives sont considérés un stade sérial du développement de la végétation.

Les typologies fondées sur le processus de formation et de développement ultérieur des forêts secondaires élaborées à l'atelier de Samarinda pour l'Asie tropicale, ne sont pas entièrement applicables au contexte africain. Un cadre typologique satisfaisant devrait se fonder essentiellement sur les types de végétation et l'utilisation des terres plutôt que sur les régimes de perturbation. L'applicabilité du cadre dépendra des types de forêts locales (forêts denses et claires, forêts sèches et humides), et devrait être ultérieurement approfondie au niveau des pays ou à l'échelle régionale.

Le terme "forêt secondaire" a une acception écologique, en ce sens que ces types de végétation diffèrent écologiquement des types de forêts moins perturbées. Le terme "secondaire" peut prêter à confusion, en laissant entendre que ces types de végétation ont une valeur moindre. Or, ces forêts sont de la plus haute importance. Pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et d'outils de gestion qualifiés, les causes qui sont à l'origine de leur formation sont fondamentales et doivent être prises en compte.

III. QUESTIONS CLES

Les commentaires et conclusions de l'atelier ont été regroupés selon 3 grandes lignes: 1) questions de politique et questions institutionnelles, 2) questions sociales et économiques, et 3) questions techniques et écologiques. Il convient de noter que toutes ces questions sont étroitement liées et peuvent se chevaucher.

Questions de politique et questions institutionnelles

L'importance des forêts secondaires doit être reconnue à l'échelle nationale et internationale.

Dans les budgets et les programmes nationaux, les forêts secondaires ont reçu une attention minime. Ceci s'explique notamment par une méconnaissance de la contribution (potentielle) des forêts secondaires à l'économie et à la vie de la communauté en général. Il est par conséquent nécessaire d'élaborer des mécanismes et des techniques pertinentes afin de mieux évaluer l'ampleur, le potentiel, les produits, la valeur et les services des forêts secondaires. Pour ce faire, il faut renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes, la sensibilisation, l'éducation, et la prise de conscience et la volonté politique des décideurs. Par ailleurs, l'aménagement durable des forêts secondaires devrait s'inscrire dans le cadre des programmes forestiers nationaux (PFN), programmes de développement nationaux et conventions internationales.

Il faut renforcer les capacités institutionnelles.

Les capacités institutionnelles peuvent être améliorées en favorisant et en lançant des programmes collaborateurs de recherche-développement sur les forêts secondaires au sein des institutions régionales; en renforçant la prise de conscience de cette ressource et des questions apparentées; et en formant le personnel. L'échange d'information et d'expériences sur la gestion des forêts secondaires et l'harmonisation de la communication entre les institutions à tous les niveaux sont essentiels. Au niveau de la communauté, il faut renforcer la prise de conscience sur l'importance des forêts secondaires et sur la manière dont elles peuvent être gérées durablement.

Une politique intersectorielle est primordiale pour l'aménagement durable des forêts.

Dans l'établissement des politiques et l'allocation des ressources, il n'est souvent tenu aucun compte du secteur forestier d'une façon générale, et de l'aménagement durable des forêts secondaires, en particulier. Ceci est dû essentiellement à la méconnaissance de la

valeur des biens et services offerts par les forêts secondaires. Il faut concevoir des outils appropriés pour souligner la contribution de cette ressource au bien-être de la population. Renforcer la prise de conscience consolidera la position du secteur forestier dans le débat et les conflits intersectoriels. La nécessité d'une approche intégrée et intersectorielle est fondamentale pour la gestion durable des forêts secondaires.

La participation de tous les intervenants à la formulation des politiques et à l'aménagement durable des forêts est essentielle.

Les connaissances, l'expérience et les capacités locales sont souvent sous-estimées, bien que les communautés soient de plus en plus tributaires des forêts secondaires. La formulation et la mise en œuvre des politiques fait généralement l'objet d'une démarche du sommet à la base, qui n'est pas équitablement compensée par des approches de la base au sommet qui devraient permettre aux communautés dépendant des forêts de prendre part aux décisions sur un pied d'égalité. La participation locale passe par la reconnaissance des autorités locales et l'incorporation des droits d'utilisation des communautés locales dans le cadre de législations appropriées (arrêtés). En outre, la formation et la mise en réseau des groupes locaux pour développer leurs capacités de négociation, d'organisation et de mise en application devraient être soutenues.

Les conflits sur le régime foncier et la législation doivent être résolus.

L'incompatibilité entre le statut d'occupation des terres traditionnel (sols, arbres et autres ressources) et l'affectation officielle des terres ont souvent porté à des situations conflictuelles (et un accès libre), se traduisant par une mauvaise gestion des forêts secondaires. Ces questions conflictuelles doivent être harmonisées et rationalisées, c'est-à-dire que les lois coutumières doivent être incorporées dans les lois officielles d'affectation des terres. A cet égard, la participation de tous les partenaires, ainsi que des règles et règlements appropriés d'application effective de la législation à l'échelon local sont des thèmes clés indispensables à l'aménagement durable des forêts secondaires. Les conditions des femmes, des paysans sans terres, des fermiers et des immigrants, en particulier, doivent être

examinées, car ils jouent un rôle fondamental dans la gestion de cette ressource.

Questions sociales et économiques

Les communautés doivent intervenir dans l'aménagement des forêts secondaires.

Les rôles et responsabilités des communautés locales dans la gestion, la conservation et l'utilisation des forêts secondaires doivent être reconnues et appréciées, car les populations locales sont souvent fortement tributaires de la ressource. L'auto-détermination et le renforcement des capacités des communautés sont des problèmes clés de l'intervention des partenaires. Renforcer l'accès et l'appropriation par les populations locales des forêts secondaires et le partage équitable des coûts et avantages contribuera à favoriser l'aménagement durable de la ressource.

Il faut améliorer la commercialisation et le développement des entreprises.

Les informations commerciales au-delà des marchés locaux ne sont pas aisément disponibles dans les pays d'Afrique anglophone. La valeur des produits, des biens et services tirés des forêts secondaires est sous-estimée et mal évaluée. En conséquence, les produits des forêts secondaires ne sont pas estimés à leur juste valeur au niveau national et local. Pour un système adéquat de commercialisation et de développement des entreprises, il faut un meilleur accès à l'information et au crédit. En outre, une amélioration de la logistique (transport) et des mécanismes de commercialisation sont essentiels.

Le partage équitable des rôles, responsabilités, coûts et avantages peut améliorer l'aménagement des forêts secondaires.

A l'heure actuelle, les coûts et avantages dérivés des forêts secondaires ne sont pas répartis de façon équitable. Ils devraient être exprimés non seulement en termes financiers, mais aussi en ressources humaines et en services environnementaux. Le

déséquilibre est souvent causé par un accès inégal à la ressource, à des méthodes d'évaluation inadéquates, et à l'absence de mécanismes de commercialisation efficaces. Une distribution et un accès plus équitables aux ressources devraient se traduire par une amélioration des moyens d'existence des populations locales.

L'influence de la pauvreté et de la démographie sur l'aménagement des forêts secondaires est souvent sous-estimée.

Le lien entre croissance démographique, densité de population et dégradation des forêts n'est pas manifeste et souvent simplifié à l'extrême. Un problème plus immédiat est le cycle de la pauvreté, exacerbé par l'incapacité d'aligner les besoins à court terme des populations locales sur les buts à long terme d'utilisation des terres et d'aménagement forestier durables. Une politique fructueuse d'aménagement durable des forêts peut contribuer à l'atténuation la pauvreté – et vice-versa – par la création de conditions socio-économiques et institutionnelles propices, le renforcement de la participation des groupes locaux et l'intégration de l'aménagement des forêts secondaires dans les PSRP et autres stratégies de lutte contre la pauvreté.

Questions techniques et écologiques

La typologie et la définition générales des forêts secondaires doivent être adaptées aux conditions spécifiques des pays.

L'harmonisation des définitions et typologies des forêts secondaires peut améliorer la communication et la collaboration entre les partenaires et contribuer à attirer de nouvelles ressources; elle devrait également améliorer son évaluation. Toutefois, il importe d'envisager, tant pour des raisons opérationnelles que de politique, d'adapter les définitions et typologies générales aux contextes nationaux et régionaux. Ceci devrait être accompli dans le cadre d'un processus consultatif et d'ateliers nationaux, en veillant à utiliser les connaissances locales existantes pour stratifier et classer les types de végétation locale.

La gestion des forêts secondaires devrait être insérée dans le cadre de l'utilisation globale des sols et non isolément (approche des paysages).

Les relations socio-économiques et écologiques entre les forêts secondaires et autres utilisations des terres sont complexes et multiples. Une planification intégrée se traduit par une utilisation optimale des ressources mais devrait être soutenue par des politiques et une législation adéquates et se fonder sur la participation. La viabilité et l'efficacité des plans d'aménagement intégré augmentent lorsque les intérêts des acteurs sont pris en compte, et lorsqu'elles contribuent à une meilleure compréhension et une délimitation des frontières et de l'autorité sur la terre.

Il faut une approche participative et adaptative d'aménagement et de recherche pour élargir la base de connaissances écologiques et technologiques en vue de l'aménagement des forêts secondaires.

Il y a une carence d'information et de compréhension des processus écologiques et de la dynamique des forêts secondaires, tant au niveau des essences que des écosystèmes. Parmi les lacunes, on peut citer notamment: le rôle des feux et des animaux; la sylviculture et l'économie des essences cibles; comment soutenir, accroître et surveiller la productivité et la biodiversité liées à cette ressource. Le développement des connaissances devrait se concentrer sur toutes les composantes et processus de l'écosystème; ceci requiert une approche pluridisciplinaire où les connaissances pratiques et l'expérience locales s'alignent sur la recherche formelle. Ceci devrait se traduire par des directives techniques et des technologies abordables et compatibles avec les compétences des utilisateurs locaux et par des stratégies de gestion qui optimisent le flux de biens et services aux communautés locales.

Un meilleur aménagement des forêts secondaires exige une amélioration des inventaires et de l'accès et de la diffusion de l'information.

Les forêts secondaires sont désormais une ressource largement "cachée", qui, à l'heure actuelle, ne figure pas dans les statistiques nationales et internationales. Il faut veiller à ce que les inventaires



Savanes boisées de miombo ancien à sous-étage clair, Mwekera, près de Kitwe (Copperbelt, Zambie), avant le défrichage pour la production de charbon de bois

disposent des ressources adéquates pour évaluer les types de forêts secondaires. Des informations supplémentaires et de plus amples connaissances sont nécessaires, mais la synthèse, un meilleur accès et une meilleure diffusion des connaissances existantes sont fondamentales. A cet égard, une meilleure mise en réseau et collaboration entre les institutions forestières nationales et internationales, ONG et experts individuels, tirant parti des technologies modernes de l'information et de communication, est fondamentale. Les gouvernements nationaux et autres parties prenantes – bénéficiant d'un soutien externe si nécessaire–devraient élaborer des stratégies nationales d'information et offrir des moyens de transmission des technologies de l'information.

Sigles

OAB	Organisation africaine du bois
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
EC-LNV	Centre national de référence pour l'agriculture, la nature et la qualité des aliments du Ministère de l'agriculture, de la gestion de l'environnement et de la qualité des aliments des Pays-Bas
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CIRAF	Centre mondial d'agroforesterie, ICRAF
IPGRI	Institut international des ressources phytogénétiques
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération)
NWFP	Produits forestiers non ligneux
PRSP	Programme de stratégie de la réduction de la pauvreté

Contacts:

FAO

Froylán Castañeda
Département des forêts
00100 Rome (Italie)
Tel.: +39 06 5705 3834
fax: +39 06 5705 5137
e-mail: Froylan.Castaneda@fao.org

Mirjam Kuzee
Département des forêts
00100 Rome (Italie)
Tel.: +39 06 5705 6103
Fax: +39 06 5705 5137
e-mail: Mirjam.Kuzee@fao.org

CIFOR

Unna Chokkalingam
PO Box 6596 JKPWB
Jakarta 10065 (Indonésie)
Tel.: +62 251 622 622
Fax: +62 251 622 100
e-mail:
U.Chokkalingam@cgiar.org

Centre mondial d'agroforesterie

ICRAF
Bashir Jama
PO Box 30677
Nairobi, Kenya
Tel.: +254 2 524000; 524230
E-mail: B.Jama@cgiar.org

GTZ

Helmut Dotzauer
Kotak Pos 1202
Samarinda 75001
KT, Indonésie
Tel.: +62 541 733434
E-mail: Helmut.Dotzauer@gtz.de

EC - LNV

Herman Savenije
National Reference Centre for
Agriculture, Nature & Food Quality
(EC LNV)
POB 482, 6710. BL, Ede
Pays-Bas
Tel.: +31 318 822 935
E-mail: h.j.f.savenije@minlnv.nl

Colophon

Ce document a été rédigé sur la base des résultats de l'atelier «*Aménagement des forêts secondaires tropicales en Afrique: réalité et perspectives*»; 9 – 13 décembre 2002, Nairobi, Kenya.

Toute demande d'exemplaire devra parvenir par courrier électronique ou en écrivant à un des contacts indiqués ci-dessus, en mentionnant "Proposition de Nairobi " et le nombre d'exemplaires requis.

Des sections de ce texte peuvent être citées et montrées à condition que la source soit indiquée.

Préparé par:

Rédaction et co-ordination:

Comité organisateur

Mirjam Kuzee, Herman Savenije,
Froylán Castañeda